

# Droit public : Libertés publiques

Modalités de contrôle : examen terminal (écrit)

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J8KDLPC

## Présentation

---

Ce cours est mutualisé *pour la partie libertés publiques* avec le cours de droit public du parcours métiers de la sécurité. Le programme porte sur:

Théorie générale des libertés publiques

*Régime général des libertés publiques :*

*L'égalité*

*Les libertés de la personne physique (sûreté, liberté d'aller et venir, respect de la personne humaine, protection de la vie privée)*

*Les libertés de l'esprit (liberté de conscience, liberté de religion, liberté d'expression et d'information, communication, enseignement)*

*Les libertés collectives (liberté de réunion, liberté de manifestation et d'attroupement, liberté d'association)*

## Objectifs

---

Renforcer ses connaissances des libertés publiques

Renforcer ses connaissances et sa compréhension du monde contemporain

Préparer les épreuves du concours d'entrée à l'ENM

## Évaluation

---